



La coulée verte de Saint-Lys



LA COULÉE VERTE

Ce cours d'eau porte un nom différent sur chacune des trois communes qu'il traverse. Il prend sa source à 300 mètres d'altitude à l'ouest du bois de Saint-Thomas, dont il porte l'appellation. Il coule ensuite en direction de l'Est et prend le nom de « La Galage » sur la commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières.



La rivière Ayguebelle est formée par la confluence de trois cours d'eau sur la commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières, immédiatement en amont de Saint-Lys : le ruisseau de la Galage, qui reçoit, sur sa rive gauche, les eaux du ruisseau de Bajoly, puis, 275 mètres plus loin en aval, sur sa rive droite, celles du ruisseau de la Rolle. Les ruisseaux de Bajoly et de la Rolle forment l'Ayguebelle.

Ce cours d'eau porte un nom différent sur chacune des trois communes qu'il traverse. Il prend sa source à 300 mètres d'altitude à l'ouest du bois de Saint-Thomas, dont il porte l'appellation. Il coule ensuite en direction de l'est et prend le nom de « La Galage » sur la commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières. La rivière Aygue-



belle est formée par la confluence de trois cours d'eau sur la commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières, immédiatement en amont de Saint-Lys : le ruisseau de la Galage, qui reçoit, sur sa rive gauche, les eaux du ruisseau de Bajoly, puis, 275 mètres plus loin en aval, sur sa rive droite, celles du ruisseau de la Rolle. Les ruisseaux de Bajoly et de la Rolle forment une partie de la limite administrative entre Sainte-Foy-de-Peyrolières et Saint-Lys. Leur double confluence avec la Galage crée l'Ayguebelle, qui prend ce nom en entrant sur le territoire de Saint-Lys, dont elle est le principal cours d'eau. À partir d'un point situé en aval du château de la Pescadoure, le cours de l'Ayguebelle sert de délimitation entre les territoires communaux de Saint-Lys et de Fonsorbes, et ce, jusqu'à ce qu'elle se jette dans la rivière Touch au lieu-dit « Esquiré », après 17 km de parcours depuis sa source dont environ 8,5 km sur le territoire de Saint-Lys. Dans le « Cartulaire de l'abbaye de Gimont », ce cours d'eau est cité sous le nom de « Aqua Bella » dès 1160. Une partie de la limite administrative entre Sainte-Foy-de-Peyrolières et Saint-Lys.

LE MOULIN A EAU DE L'AYGUEBELLE

Le moulin à eau sur l'Ayguebelle : le promeneur qui découvre de nos jours la « coulée verte » aménagée par la commune le long de son principal cours d'eau, l'Ayguebelle, peut observer sur la rive gauche de celui-ci, au lieu-dit « la pachère », les ruines d'un moulin à eau dont il ne subsiste plus que quelques pans de murs en briques et une petite arche. Ces vestiges datent du XIXe siècle, mais l'histoire des moulins à eau de Saint-Lys remonte bien plus haut dans le temps. Depuis 1148, la majeure partie du territoire sur lequel la commune de Saint-Lys serait plus tard créée appartenait à l'abbaye cistercienne de Planselve (située à Gimont, Gers). Les moines fondèrent une exploitation agricole sur leur nouveau terroir, et la première mention d'un moulin à eau sur l'Ayguebelle figure dans un acte rédigé en 1164. En 1280, lorsque la bastide de Saint-Lys fut créée, l'acte de fondation de la ville neuve précisait que la possibilité d'édifier des moulins à eau ou à vent restait soumise à l'autorisation des moines. Sur la carte de Cassini, publiée à partir de 1756, on peut voir indiqué, en bordure de l'Ayguebelle, le moulin à eau du Tinal (terme qui signifie « chai », « cellier » en occitan), et qui était situé non loin de l'emplacement des ruines visibles aujourd'hui. Ce moulin cessa toute activité en 1783, quand fut rectifié le tracé de la route de Toulouse pour la faire monter directement de l'Ayguebelle au

centre du village. Elle devait traverser le canal d'amenée de l'eau au moulin, le pont correspondant devant être financé par les moines. Ces derniers préférèrent combler le canal car leur communauté était alors au bord de la ruine. Le moulin disparut rapidement¹.

En septembre 1856, un marchand de grains de Saint-Lys, Guillaume GERMIÉ (alors âgé de 29 ans) déposa auprès des autorités une demande pour édifier un moulin à eau dans le lit de l'Ayguebelle : il s'agissait du moulin dont les ruines sont visibles de nos jours. Cinq propriétaires ne souhaitaient pas que ce moulin soit construit car ils craignaient que « l'établissement d'un barrage sur l'Ayguebelle, en arrêtant l'écoulement des eaux, [vienne] aggraver la situation des propriétés riveraines annuellement inondées par les débordements de ce cours d'eau ». Mais le Préfet, se rangeant à l'avis du Maire qui était favorable au projet, prit le 23 décembre 1857 un arrêté autorisant le sieur GERMIÉ à construire le moulin à eau. Lors de son achèvement, l'édifice possédait une digue dont la hauteur était supérieure à celle que les autorités avait permise. Néanmoins, et malgré les plaintes des propriétaires riverains, le Préfet décida, en janvier 1860, que Guillaume GERMIÉ était « autorisé à maintenir en activité l'usine destinée à la mouture des grains qu'il [possédait] sur la rivière de l'Eaubelle ». Le précédent arrêté était modifié en permettant au barrage de gagner 0,70 mètre de hauteur supplémentaire. Par sécurité, la réalisation d' « un ou deux pertuis » était imposée pour la mise aux normes du bâtiment. Il s'agissait d'ouvrages régulateurs destinés à assurer un meilleur écoulement des eaux en cas de crue, consistant en ouvertures aménagées dans le déversoir, fermées par des poutrelles en temps normal, poutrelles qui devaient être enlevées par l'« usinier » en cas de montée du niveau de la rivière. En 1870, le moulin devint la propriété de Louis Henry de SAU-

ZET (qui fut propriétaire du château de la Pescadoure à partir de 1871). Le moulin lui fut vendu par le sieur GERMIÉ « à la condition que ce moulin à eau ne serve qu'au personnel du château ».

Mais l'édifice ne survécut pas longtemps au changement de propriétaire puisqu'il fut démoli en 1875. Il ne resta donc en activité qu'environ seize années.

